Renseignements pratiques

Entrée libre mais inscription obligatoire

Inscription en ligne :
http://europa.unistra.fr

Contact: fru6703-contact@unistra.fr

Manifestation validée au titre de la formation continue des avocats

N° déclaration d'activité : 4267 04090 67

Accès depuis l'aéroport

Prendre le train jusqu'à la gare centrale de Strasbourg

Accès depuis la gare

Tram C direction Neuhof Rodolphe Reuss Arrêt « Esplanade »

Lieu du colloque

© Salle Alex Weill Bâtiment | Faculté de droit 1 place d'Athènes 67000 Strasbourg

LES PERSONNES VULNERABLES EN DROIT DE L'ASILE 14 février 2020 | 9h00-17h00 ATA Faculté des études internationales et européennes | CEIE de droit, de sciences politiques et de gestion Université de Strasbourg Université de Strasbourg

6º journée d'actualité de l'espace de liberté, de sécurité et de justice

9h00 Ouverture de la 6^e journée d'études

Mot de bienvenue du doyen et du directeur du CEIE

9h15-9h30 Introduction, par les organisatrices

9h30-11h10 Contours de la notion

9h30-9h50 : Le concept de personne vulnérable, nouvelle catégorie du droit de l'Union ?, par **Frédérique Berrod,** Professeur de droit public, Université de Strasbourg, Centre des études internationales et européennes

9h50-10h10: Regard d'un sociologue sur la notion de personne vulnérable en droit européen de l'asile, questions à **Smaïn Laacher** Professeur de sociologie, Université de Strasbourg, ancien juge assesseur à la CNDA, autour de son ouvrage « Croire à l'incroyable, un sociologue à la CNDA », par C. Haguenau-Moizard et F. Gazin

10h10-10h30 : The peculiarity of the definition of vulnerability emerging from the legal discourse on trafficking, par **Emilio Santoro**, Professeur de philosophie du droit, Université de Florence

10h30-10h50 La notion de personne vulnérable dans la jurisprudence de la Cour EDH, par Ledi Bianku, ancien juge à la Cour européenne des droits de l'homme

10h50-11h10 Échanges avec la salle

11h10-11h25 Pause-café

11h30-13h00 Déclinaisons de la notion

11h30-11h50 : La "fondamentalisation" de la notion d'intérêt supérieur de l'enfant, par **Beata Jurik,** doctorante, CEIE, Université de Strasbourg

11h50-12h10: Les étrangers malades, (intervenant à confirmer)

12h10-12h30 : Le traitement des mineurs étrangers dans le cadre du droit des données à caractère personnel, par **Roberta Bendinelli,** doctorante, Université de Strasbourg et de Sassari

12h30-14h00 Repas

14h00-15h30 Table-ronde sur la transposition de la notion dans les droits nationaux

Droit allemand, par Matthias Wendl, Professeur à l'Université de Bielefeld

Droit italien, par **Davide Petrillo**, doctorant, Université de Strasbourg

Droit belge, par **Hélène Gribomont**, doctorante, Université Louvain la neuve

Droit français, par **Julie Rondu**, Maître de conférences, Université de Strasbourg

15h30-16h00 Échanges avec la salle

16h00-16h30 Conclusions de la 6º Journée par Sylvie Saroléa, Professeur, Université de Louvain la Neuve